



A retenir

Mouche de l'olive : les populations sont importantes et le climat favorable, période à risque.

Œil de paon : risque faible de contamination par le champignon, surveiller l'apparition des taches.

Teigne de l'olivier : des chutes d'olives vertes peuvent être actuellement observées.

SOMMAIRE

A retenir

Stade
phénologique
Maladie /
ravageur

Prévision météo

Liens utiles

ANIMATEUR FILIERE : CA2B

Structures partenaires :

CA2A, AREFLEC, Civam Bio,
exploitants observateurs

Directeur de publication :

Joseph COLOMBANI
Président de la Chambre
d'Agriculture de Corse
15 Avenue Jean Zuccarelli
20200 BASTIA

Tel : 04 95 32 84 40

Fax : 04 95 32 84 43

<http://www.cra-corse.fr/>

Crédit photo : CA2B, S.

Bouyrie



Action pilotée par le
Ministère chargé de
l'agriculture, avec l'appui
financier de l'Office National
de l'Eau et des Milieux
Aquatiques, par les crédits
issus de la redevance pour
pollutions diffuses attribués
au financement du plan
ÉCOPHYTO

• Stade phénologique

Zones précoces proches du littoral (0-150 mètres) ⇒ Compter un décalage de 7 à 10 jours pour les zones plus en altitude. On est toujours au **stade du grossissement du fruit** : au cours de cette période les besoins en eau de l'olivier doivent être satisfaits pour une production d'huile optimale.

• Mouche de l'olive (*Bactrocera oleae*)

Le nombre d'insectes observés dans les parcelles de référence augmente sensiblement avec des différences de niveau de pression significatives en fonction des microrégions.

Le ratio mâles / femelles s'équilibre. Cette semaine les mouches capturées dans les pièges à phéromones (**Lumio, Folelli, Aleria**) étaient en nette augmentation, à la faveur des températures plus fraîches.

Dans les parcelles non protégées on observe 100% d'olives piquées avec des développements larvaires complets ainsi que des jeunes larves dans les rares olives encore peu touchées par le diptère.

Seuil de nuisibilité : le seuil de tolérance pour les olives à huile est de 7% d'olives piquées entre le 3^{ème} et le 4^{ème} vol.

Évaluation des risques : élevés à très élevés en fonction des vergers, les populations de mouches sont relativement importantes et les conditions climatiques sont très favorables à la biologie de l'insecte.

• Œil de Paon (*Fusicladium oleagineum* = *Spilocaea oleaginum*)

Les taches liées aux contaminations du printemps peuvent apparaître dans les vergers sensibles situés au-dessus de 300 mètres. Pour les zones plus proches du littoral : au-delà de 25°C, le développement de la maladie est ralenti et la durée d'incubation s'allonge.

Évaluation du risque : le temps devrait rester sec sur toute la région jusqu'à la fin de la semaine prochaine. Surveiller l'apparition des taches, le risque de nouvelles contaminations est faible en l'absence de pluies.



Fig 1 : *B. oleae* en train de pondre



Fig 2 : symptôme sur feuille

- **Teigne de l'olivier (*Prays oleae*)**

On peut observer actuellement des chutes d'olives semblant saines avec un trou de sortie situé au niveau du pédoncule du fruit (cf fig 3) : ces dégâts sont dus à la chenille de la teigne de la génération dite "carpophage".

Évaluation du risque : à ce stade on ne peut que constater les dégâts. En revanche, si vous constatez ce phénomène dans votre verger, il faudra surveiller et compter le nombre de mines sur les feuilles à la fin de l'hiver prochain (seuil d'intervention : + de 20% de feuilles minées) pour déterminer les risques sur fleurs dus à la chenille de la génération "anthophage".

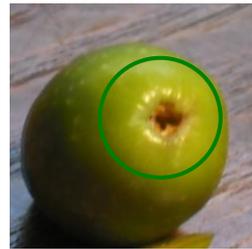


Fig 3 : trou de sortie



PREVISION METEO (Source Météo France)

	Samedi 21 sept	Dimanche 22 sept	Lundi 23 sept	Mardi 24 sept	Mercredi 25 sept	Jeudi 26 sept	Vendredi 27 sept	Samedi 28 sept	Dimanche 29 sept
Haute Corse / Corse du Sud									
	Nuageux sur le relief avec risque d'averses						Temps sec et ensoleillé	Temps sec, peu de vent	

L'indice de confiance pour la période de du mardi 24 au vendredi 27 est de 4/5.

LIENS UTILES

- En cas de suspicion de **détection d'organismes nuisibles réglementés**, le mode opératoire à suivre est décrit dans la note nationale que vous pouvez consulter avec le lien : http://www.cra-corse.fr/no_cache/bulletins-sante-du-vegetal/notes-nationales.html
- **Note Nationale Ambrosie** : L'ambrosie est susceptible d'être observée en Corse. Chaque année, quelques échappées ponctuelles de l'espèce sont signalées au Conservatoire Botanique National de Corse (CBNC) qui maintient une veille active au niveau régional sur les espèces invasives. En cas de présence effective de l'espèce, les plants sont immédiatement détruits par le CBNC qui maintient alors une surveillance de la zone durant les années suivantes.
La dernière observation de l'espèce remonte au printemps dernier et la totalité des individus a été arraché. Si vous possédez des informations sur la présence avérée de l'espèce, contacter Y. Petit au CBNC au 04 95 34 55 64 - petit@oec.fr.
- **Note Nationale Campagnol** : présentation des méthodes préventives et alternatives de lutte des campagnols nuisibles des cultures.
- **Note nationale Hanneton et Ver Blanc** : clé d'identification des différentes espèces d'hannetons présents dans les cultures et présentation des méthodes de lutte contre le ver blanc.

http://www.cra-corse.fr/no_cache/bulletins-sante-du-vegetal/notes-nationales.html

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La chambre d'Agriculture de Corse dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par l'exploitant et les invite à prendre toutes les décisions pour la protection de leurs cultures sur la base d'observations qu'ils auront réalisés sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques ou de conseils obtenus auprès des techniciens.